



Centre
d'Actions et de
Réalisations
Internationales

Parole d'ancien n°2

Accaparement des Terres, l'avis d'un administrateur du CARI

George BUTTET

Avril 2017

Capitaliser les savoirs est une de nos vocations au CARI avec nos divers partenaires, nous avons voulu le faire dans nos rangs.

Ils sont paysans, chercheurs, développeurs, engagés, lanceurs d'alertes de la première heure... Ils ont souhaité encourager le développement par la promotion de l'agriculture durable et la valorisation de techniques agro-écologiques. Nombreux de nos amis et administrateurs du CARI ont une expérience de vie peu commune. "Parole d'ancien" leur donne la parole.



CENTRE D'ACTIONS ET DE REALISATIONS INTERNATIONALES

12 rue du Courreau - 34380 Viols-le-Fort - France
Tel. : +33 (0)4 67 55 61 18 - Fax : +33 (0)4 67 55 74 37
contact@cariassociation.org | www.cariassociation.org

Le CARI coordonne les réseaux de la société civile :



A propos de l'accapement des terres en Afrique

Écrit par George BUTTET, éleveur

Mea Culpa d'un "descendant" des colonisateurs qui se réclamaient du christianisme.

Dans le Code Mosaïque, il est clairement précisé que l'Homme a un droit d'usage de la terre et non une propriété, car la terre appartient au Créateur. Le Christianisme, s'étant séparé du Judaïsme dès la fin du 1^{er} siècle (pour leur malheur réciproque), a été contaminé par le droit romain. Ce dernier accorde le droit d'user et d'abuser de ce bien.

Tout cela s'est transmis aux colonisés au cours de l'occupation coloniale. Pour sortir de l'impasse actuelle partout où les usages traditionnels ont été détruits, revenir à ce "droit d'usage" est la condition absolue; s'en pénétrer l'esprit est le préalable indispensable pour voir se concrétiser cette condition.

Au nom de tous les miens.

G.B.

